

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 30 novembre 2023
Jeudi trente novembre deux mil dix vingt trois à 20 h 30

Date de convocation : 24 novembre 2023

Date d'affichage : 4 décembre 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pascale HAWRYLISZYN, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absent excusé : MME Sylvie QUERRY, M. François CUENOT

Absent non excusé : -

Secrétaire de séance : M. Paul ROGNON

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Christophe GUINARD, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la réunion communautaire du lundi 30 octobre : il peut être consulté sur le site *portes-haut-doubs.com*, rubrique Intercommunalité.
 - o Le conseil communautaire entérine le Plan Climat Air Energie Territorial.
 - o PLU i : la commune devra définir un zonage spécifique : Zone d'Accélération Energie Renouvelable.

SYNDICAT DE L'EAU

- Lors du conseil syndical du 15 novembre, il a été décidé que les 15 ares pour implanter le réservoir dans la parcelle 31 sont cédés pour l'euro symbolique par la commune au Syndicat. Suite à l'interconnexion et à la fusion de notre Syndicat avec le Syndicat de la Haute Loue (fin 2024), le réservoir situé aux Cerneux sera également cédé pour l'euro symbolique.

FINANCES COMMUNALES

- Comme à l'accoutumée, une prime hivernale d'un montant de 300 € sera versée mensuellement à l'employé de commune de décembre à mars.
- Attributions compensatrices de la Communauté de Communes : pour 2023, l'indemnité allouée par la CCPHD à notre commune s'élève à 95 661 euros.
- La somme de 29 559.70 € correspondant à une subvention d'équipement relative aux travaux de voirie réalisés en 2019 Route de Morteau, doit être amortie. Le conseil municipal décide de fixer la durée de cet amortissement à 15 ans.

BOIS ET FORETS

- Vente du 20 novembre : le lot de la parcelle 42, d'une contenance de 400 m³, a été acquis par RHD à 56 €/ m³. Un lot d'environ 170 m³ de la parcelle 47 sera présenté à la vente du mois de janvier.
- Le conseil municipal décide d'ajouter la parcelle 33 à l'état d'assiette 2024 en coupe sanitaire (environ 130 m³ estimés).
- Le conseil municipal valide les devis de l'entreprise COULET pour :
 - o la fourniture et mise en place de répulsif « gibier » (227.50 € HT) .
 - o la fourniture et mise en place de protection anti-abroustissement pour les plants Nordmann (357.50 € HT).
- Les sapins de Noël seront mis à disposition de la population à partir du 12 décembre.

VOIRIE

- M. le Maire présente le chiffrage et les esquisses préparés par M. CARBONI de la CCPHD pour l'aménagement de sécurité :
 - o Du Luisans : projet aménagement quai bus, ralentisseurs et liaison douce pour une estimation de 145 000 € HT ;
 - o De Grandfontaine : projet arrêt de bus avec écluse simple pour une estimation de 30 000 € HT ;
 - o Des Fournets : projet d'écluse double Route du Luisans pour une estimation de 35 000 € HT.

Ces montants estimatifs seront présentés lors de la réunion prévue avec les financeurs (Etat, Département, Région) le 12 décembre à 14 heures.

- Il est décidé que la commune prendra à sa charge le déneigement de la fromagerie des Fournets.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Le conseil municipal décide de signer une convention avec le SYDED pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le projet de chaufferie biomasse.
- Demande de M. Cyril COLIN pour la location d'un logement communal à Grandfontaine.
- La sonorisation de l'église des Fournets étant hors service, un devis a été demandé à l'entreprise PRETRE Mamirole (d'un montant de 2 384.40 € TTC). D'autres devis seront étudiés.
- Le moteur de volée de l'horloge de l'ancienne école de Grandfontaine est à remplacer. L'entreprise PRETRE propose un devis de 1 533.60 € TTC. Le conseil municipal valide cette offre.
- L'entreprise FCDE interviendra sur la VMC double flux de l'école (remplacement de filtre) pour la somme de 959.53 € TTC. Un contrat de maintenance sera établi.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Lotissement « les Prises 4 » : à ce jour, 6 parcelles sur 9 ont été vendues pour la somme de 341 265.00 € HT. 3 parcelles restent à vendre, dont l'une est en cours de vente à l'office notarial.

ENFANCE / ECOLE

- Compte-rendu du conseil d'école des Fournets le 14 novembre. Les effectifs de l'année scolaire 2023-2024 sont les suivants :
 - o 18 élèves en CP
 - o 21 élèves en CE1
 - o 25 élèves en CE-CM1 (17 CE2 et 8 CM1)
 - o 26 élèves en CM1-CM2 (7 CM1 et 19 CM2)
- Projet d'agrandissement scolaire et périscolaire : une réunion avec le cabinet d'architectes aura lieu mardi 5 décembre à 16h en mairie. A la suite de cette réunion, le cabinet EBOCONSULT élaborera un plan de financement qui sera présenté lors de la réunion avec les financeurs le 12 décembre.

CENTRE DE GESTION

- Le conseil municipal reconduit la convention de prestations proposées par le Centre de Gestion à la commune, pour une durée de 6 ans.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

- Le conseil municipal recrute 2 vacataires du 2 janvier au 29 février 2024 pour les opérations de recensement de la population. Les agents seront rémunérés suivant un barème communiqué par le Centre de Gestion.

DIVERS

- Courrier de la commune de Gilley informant les communes limitrophes de la modification de son PLU.
- La commune valide le devis de « Panneau Pocket » (système d'alerte et d'information à la population) pour 1 an d'abonnement, soit 180 euros TTC.
- La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le mercredi 20 décembre à 20 heures.

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
ROGNON Paul		HAWRYLISZYN Pascale	
GUINARD Christophe		LEGRAND Rudy	
MYOTTE-DUQUET Christine		MILLESSE Florian	
BIBET Elise		MUSY Frédéric	
BOLE Brigitte		QUERRY Sylvie	
CUENOT François		VERMOT Marie- Josèphe	
DAUDEY Pauline		-	

Liste des délibérations :

1. Syndicat de l'eau : vente des parcelles D 134 et 310 (réservoir des Cerneux) ;
2. Finances communales : prime hivernale ;
3. Finances communales : durée d'amortissement de la subvention d'équipement travaux OPSA de 2019 ;
4. Bois et Forêts : inscription de la parcelle 33 en coupe sanitaire ;
5. Bâtiments communaux : convention avec le SYDED pour une étude de faisabilité pour le projet de chaufferie communale ;
6. Centre de Gestion : reconduction de la convention de prestations avec la commune ;
7. Recensement de la population : recrutement de 2 agents recenseurs et modalités de rémunération.

Vu, le Maire,
Thierry Courtois